

AVIS DE MAIRIE

USAGE DE L'EAU

Vu l'arrêté Préfectoral en date du 10/05/2019 et celui du 28/06/2019 portant **limitation des usages de l'eau jusqu'au 31/08/2019.**

Il convient notamment :

- de restreindre les usages secondaires : nettoyage des voitures, lavages extérieurs...
- réduire le lavage des voies, trottoirs au strict nécessaire de salubrité
- réduire les consommations d'eau domestique
- procéder à des arrosages modérés des espaces verts, éviter l'arrosage aux heures les plus chaudes.

Nous vous remercions de respecter ces dispositions pour le bien-être de tous.

Le Maire,
Sylvie SCHNEIDER